

**AR Prefecture**

063-216300566-20231208-2023\_54-DE  
Reçu le 11/12/2023  
Publié le 11/12/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BROUSSE  
**Séance du 8 décembre 2023**

Nombre de  
membres :

En exercice	11
Présents	9
Procurations	1
Votants	10

L'an **deux mille vingt-trois** le **vendredi 8 décembre** à **20 heures**, le Conseil Municipal de la Commune de BROUSSE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. DUGNAS Sébastien, Maire.

**Présents** : MMES ECHALIER Marilyn, CAVATZ Marie-France, GRAZON Roseline, RODRIGUEZ Sandrine ; MM DUGNAS Sébastien, BONNET Christian, FONTENETTE Alexis, FOUGERE Gilles et VAISSE Bernard.

Date de la  
Convocation :  
01/12/2023

Absents ayant donné procuration : M. GUILLY Philippe représenté par M. FOUGERE Gilles

Absent : M. FAURIAT Jonathan

VOTES :  
Pour : 10  
Contre : 0  
Abstention : 0

Secrétaire de séance désigné : Mme ECHALIER Marilyn

**Délibération  
N°2023\_54**

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le devis établi par l'entreprise Bucher Municipal à Coudes pour l'acquisition d'une lame de déneigement (Lame biaise universel avec racleur caoutchouc – Polyx LC32)

Le montant de l'acquisition est de 7 468,00 € HT.

Le devis fait état d'une option (bi-raclage caoutchouc et acier) pour un montant de 3 760,00 € HT supplémentaire. Le devis (initial et option) s'élève donc à 11 228,00 € HT.

Objet :  
**Acquisition lame  
de déneigement -  
validation du devis  
et demande de  
subvention**

Monsieur le Maire précise que cet achat peut être subventionné par le Conseil départemental dans le cadre de la subvention d'équipement « acquisition de matériel de déneigement » à hauteur de 80 % du montant HT avec un plafond de subvention fixé à 8000 €.

Monsieur le Maire demande l'avis du conseil municipal sur cet achat.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- valide le devis établi par l'entreprise Bucher Municipal à Coudes pour un montant total de 11 228,00 € HT (initial et option) ;
- sollicite une subvention auprès du Conseil départemental du Puy-de-Dôme dans le cadre de la subvention d'équipement pour acquisition de matériels de déneigement ;
- Autorise Monsieur le Maire à déposer un dossier de subvention et à signer toutes les pièces nécessaires à l'aboutissement de la présente délibération.

**AR Prefecture**

063-216300566-20231208-2023\_54-DE  
Reçu le 11/12/2023  
Publié le 11/12/2023

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en préfecture le 11/12/2023  
et publication le 15/12/2023

Fait et délibéré, les jour mois et an susdits,  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie conforme  
Le Maire,  
Sébastien DUGNAS

A handwritten signature in black ink is written over a circular official stamp. The stamp is light blue and contains the text "Mairie de Brest" around the perimeter and a central emblem. The signature is stylized and overlaps the stamp.